

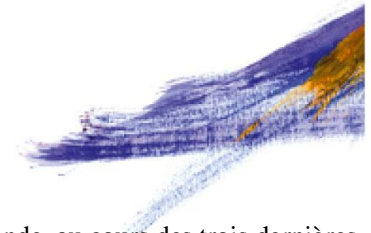
NOTE : INSTITUT DU BOSPHORE : LES NOUVELLES DYNAMIQUES POLITIQUES ET SOCIOLOGIQUES DE LA TURQUIE SONT-ELLES EURO-COMPATIBLES ?

Ali Kazancigil

Politologue, ancien Sous-Directeur générale pour les sciences sociales et humaines de l'Unesco et Secrétaire général du Conseil international des sciences sociales. Actuellement, il est le directeur de la revue de géopolitique, *Anatoli : De l'Adriatique à la Caspienne* (CNRS Ed.). Sur la Turquie, il a publié, *Atatürk : Founder of a Modern State*, 1981, 4e édition en 2007 (avec Ergun Özbudun) ; *La Turquie au tournant du siècle*, 2004 et *La Turquie – Idées reçues*, 2008 (traduit en espagnol et en turc) , de même que de nombreux articles.

Les indicateurs politiques, économiques et sociaux montrent que la première décennie du 21^e siècle a été une période ascendante pour la Turquie, à l'interne comme à l'externe. Elle a connu d'importantes transformations sociales. Elle est devenue plus démocratique, plus présente au monde et à l'aise dans la mondialisation, plus prospère, plus influente dans son environnement régional et au-delà. Elle a amélioré ses rapports avec son voisinage, les seules exceptions étant l'Arménie, malgré une tentative de rapprochement qui n'a pas abouti et la situation conflictuelle avec la République de Chypre. Mais, il lui reste encore des progrès à faire pour instaurer un Etat de droit digne de ce nom, un régime démocratique avancé et définitivement libéré de la pesante tutelle d'une armée qui ne respecte pas la souveraineté du peuple et les lois de la République, une société libre, égalitaire, y compris dans les rapports homme-femme, en paix avec son passé, de même que pour se débarrasser de deux fléaux qui affectent la société turque : le nationalisme et la tradition patriarcale. Il est vrai que le conservatisme religieux est plus présent dans l'espace public, faisant craindre l'instauration d'un ordre moral. Néanmoins, la probabilité de son avènement est réduite grâce, d'une part, à la laïcité constitutionnelle qui a certes besoin d'être profondément réformée, mais qui est acceptée par la société turque et, de l'autre, l'extension de la modernité et de la sécularisation. Deux chiffres à ce propos : parmi les problèmes qui préoccupent les Turcs, les interdits frappant le port du voile dans l'espace public se placent au 6^e rang (un sondage de 2007), loin derrière les questions socio-économiques et 56% d'entre eux s'opposent à l'interdiction de la consommation d'alcool (un sondage de janvier 2011).

A l'origine de la période actuelle euphorique, marquée par de nouvelles dynamiques, résident trois facteurs clairement identifiables. Le premier est la perspective d'intégrer l'Union européenne, ouverte par l'attribution du statut de pays candidat à l'adhésion, fin 1999. Cette perspective a été un levier efficace pour engager une impressionnante série de réformes pro-européennes, à partir de 2001. Avec l'arrivée au pouvoir de l'AKP (Parti de la justice et du développement), le rythme des réformes pro-européennes s'est accéléré. Dans la seconde partie des années 2000, la perspective européenne est entrée dans une zone de turbulence ; l'UE a perdu la priorité dont elle jouissait dans les politiques gouvernementales et au sein de l'opinion publique. Cependant, les dynamiques que Bruxelles avait impulsées ont continué. Le deuxième facteur est l'action du gouvernement depuis novembre 2002, qui a fait progresser l'économie et bien régulé le secteur bancaire. La remarquable croissance économique de ces dernières années est un élément qui a dynamisé la Turquie et lui a donné confiance. Le troisième est de nature sociologique : dans ce pays, où la modernité a toujours été impulsée d'en-haut, par l'Etat, la consolidation de la



société civile et les profondes transformations sociales intervenues en Anatolie profonde au cours des trois dernières décennies, à travers une révolution entrepreneuriale, ont engendré une modernité venant d'en-bas.

L'importance historique de ce phénomène ne saurait être exagérée. Il est un indicateur de l'entrée dans la modernité et la sécularisation de l'ensemble de la société turque. Une enquête sociologique de la fondation allemande European Stability Initiative (ESI), effectuée, en 2005, à Kayseri, ville emblématique de la « bourgeoisie anatolienne », s'est référée au célèbre ouvrage de Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, en qualifiant ces entrepreneurs anatoliens, à la fois puritain et moderne, de « calvinistes islamiques ». ¹ Il est désormais difficilement contestable que la société turque contemporaine et le système politique turcs sont principalement structurés par des facteurs séculiers et non par des principes religieux. ²

Que représente l'AKP aux plans politique et sociologique ?

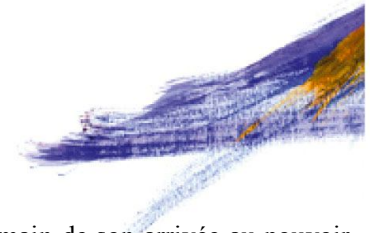
Si la Turquie n'était pas dirigée par une formation politique issue d'une scission au sein de la mouvance islamiste turque, le titre de ce texte serait affirmatif, plutôt qu'interrogatif. Il n'est donc pas inutile de préciser ce que l'AKP représente. Ce parti a été créé, au tournant du siècle, par Recep Tayyip Erdoğan et Abdullah Gül, qui avaient compris une réalité qu'Olivier Roy avait déjà diagnostiquée, dans un ouvrage paru au début des années 1990 : *L'échec de l'islam politique*. ³ Après la victoire de leur formation aux élections de novembre 2002, les dirigeants de l'AKP, qui ne cachaient pas leur identité de musulmans pratiquants, avaient publiquement affirmé que les statuts et le programme de leur parti n'avaient aucun lien avec la *Charia*, qu'ils étaient des démocrates et pro-européens convaincus, pensaient que la politique et la religion devaient être séparées, respectaient la laïcité constitutionnelle et la liberté de conscience et allaient oeuvrer pour que la Turquie adhère à l'Union européenne. Ils avaient précisé que l'AKP, se sentant proche de la démocratie chrétienne, s'affilierait au groupe du Parti populaire au sein du Parlement européen et, enfin, que l'appartenance du pays à l'Occident et en particulier à l'OTAN continuerait.

L'AKP, dont l'action est caractérisée par un pragmatisme qui confine parfois à l'opportunisme et au populisme, surtout à l'approche des élections législatives, est une coalition couvrant l'ensemble du centre droit. Les deux grandes formations historiques de cette tendance, le Parti de la juste voie et le Parti de la mère patrie, ont été balayées, en 2002, par leurs électeurs qui votent désormais massivement pour l'AKP. Les très bons scores électoraux de ce dernier (47% en 2007) ne sont pas principalement dus au communautarisme musulman, qui n'a certes pas disparu, mais recule devant la sécularisation. En effet, selon les enquêtes de sortie des urnes, lors des législatives de 2007, 80% des électeurs de l'AKP ont expliqué leurs votes par des considérations socio-économiques. De toute manière, l'électeur turc fait son choix sur des critères séculiers, politiques et socio-économiques. Car, il a une expérience d'élections pluralistes et, à deux ou trois exceptions près, libres, qui s'étale sur 65 ans, ce qui est sans équivalent dans d'autres pays du monde musulman et même dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, membres de l'UE. L'idéologie islamiste est minoritaire dans le Parti et ses partisans ont été éliminés des organes directeurs. L'AKP abrite divers courants en interaction, majoritairement acquis à la démocratie et à l'économie de marché. Un courant majoritaire représente les musulmans pratiquants et un autre les laïcs, les premiers étant plus conservateurs et les seconds plus libéraux sur les questions de société. Il y a aussi un courant nationaliste. Un examen de la performance de l'AKP sur deux législatures (novembre 2002- juillet 2007 et août 2007 – juin 2011) montre que le gouvernement

¹ Le titre de l'étude est : *Les calvinistes islamiques : changement et conservatisme en Anatolie centrale*.

² Ali Kazancigil, « Une sortie de la religion des sociétés musulmanes est-elle pensable ? », in Semih Vaner, et.al.(dirs.), *Sécularisation et démocratisation dans les sociétés musulmanes*, Bruxelles, Peter Lang, 2008, pp. 17-29.

³ Publié aux Ed. Le Seuil, Paris, 1992



Erdoğan est resté, sur le fond, plutôt fidèle aux grands principes énoncés au lendemain de son arrivée au pouvoir. Cependant, certaines déclarations impulsives et autoritaires, aux tonalités islamo-nationalistes du premier ministre sont en contradiction avec la qualité de « démocrate conservateur » que l'AKP s'est attribué.

Sociologiquement, les électeurs de l'AKP sont diversifiés. Ils proviennent des zones urbaines, où vit la grande majorité de la population, mais aussi des zones rurales. Mais, au-delà des questions identitaires, culturelles et de style de vie, qui opposent les laïcs et les croyants, l'AKP est l'expression politique d'un nouveau groupe social qui est montée en puissance, dont il a été question plus haut : les entrepreneurs anatoliens. Fort de leur réussite, ils tiennent à participer à la modernité et tenir leur place dans la démocratie et une société de plus en plus sécularisée, tout en restant fidèles à leurs codes et pratiques religieux et culturels. Dans une société dynamique et en mouvement, il y a plus de chances de voir ces codes et pratiques évoluer, que rester immuable, en particulier sur la question toujours problématique de la condition des femmes.

Le bilan doublement paradoxal des années 2000 : une Turquie plus euro – compatible, mais plus euro – sceptique, face à une UE dominée par les turco- sceptiques

Un bilan synthétique des principales dynamiques politiques et sociologique euro-compatibles en cours en Turquie est esquissé, ci-dessous. Observons d'emblée que ce bilan, comportant des insuffisances, lacunes et échecs, est globalement positif. Il montre une Turquie qui se rapproche, laborieusement, difficilement, mais sûrement des critères et des principes universels qui fondent l'UE : un régime et une société démocratiques, un Etat de droit, le respect des droits de l'homme, dont les droits des minorités et les droits des femmes assurant l'égalité des sexes, le plein exercice des libertés fondamentales, la laïcité/ sécularité et un pays ayant réglé pacifiquement ses contentieux avec son voisinage.

Le bilan en question est marqué par un paradoxe, qui s'observe aussi bien en Turquie que dans l'Union européenne, les deux parties y ayant une responsabilité partagée. Au sein de l'UE, les turco-sceptiques⁴ ont très vite pris le dessus et dominé le débat au sujet de la Turquie, tout au long des années 2000. Leur hégémonie continue toujours. En Turquie, le soutien à la perspective européenne, qui était de 70%, est tombé à 40%. Le paradoxe en question peut être résumé de la façon suivante : la Turquie s'approche de l'UE politiquement et sociologiquement (sur le plan économique et financier, elle va plutôt mieux que l'UE), mais elle ne considère plus son adhésion à l'UE comme une priorité absolue ; de son côté, l'UE qui a joué un rôle important dans l'amorce des dynamiques pro-européennes en Turquie, ne veut plus envisager, sous la pression des gouvernements allemand et français, que celle-ci puisse devenir un pays membre, même si elle remplissait toutes les conditions requises.

1. Démocratie et Etat de droit

Les dynamiques de la démocratisation ont produit des résultats non négligeables sur les plans législatifs et politiques. Un nouveau Code pénal et un nouveau Code de procédures pénales ont été adoptés. En 2007, le gouvernement a fait préparer le projet d'une nouvelle constitution, par une commission composée majoritairement de constitutionnalistes démocrates, laïques et libéraux, mais l'initiative a été interrompue par le procès visant à interdire l'AKP, initié par la Cour constitutionnelle et la grave crise institutionnelle autour de l'élection du nouveau président de la république. Lors de cette longue période de grande tension, qui aurait probablement provoqué un coup d'Etat dans les années 1990, la démocratie turque a montré qu'elle était capable de surmonter les crises les plus graves dans le cadre des

⁴ Cengiz Aktar (dir.), *Lettres aux turco- sceptiques : La Turquie et l'Union européenne*, Arles, Actes Sud, 2004



institutions représentatives. En septembre 2010, un référendum destiné à modifier certaines clauses stratégiques de l'actuelle Constitution, a été approuvé par 58% des votants. Cette Constitution de 1982 est imprégnée d'un esprit militariste, que de très nombreuses révisions parlementaires depuis le milieu des années 1980 n'ont pas réussi à éliminer. L'approbation des modifications a ouvert la voie à une nouvelle constitution civile, promise par le gouvernement, qui serait soumise à un référendum populaire après les élections de juin 2011. Cette nouvelle loi fondamentale est essentielle pour le renforcement de la démocratie turque, mais la volonté de M. Erdoğan de passer du régime parlementaire à un régime présidentiel inquiète les constitutionnalistes et provoque des critiques dans l'opinion publique et les médias. Beaucoup pensent que la priorité est de renforcer le rôle du Parlement, baisser le seuil de la représentation d'un parti au Parlement, de 10% à 5%, modifier la loi sur les partis politiques afin de démocratiser leur fonctionnement et aussi adopter un nouveau scrutin électoral, avec des circonscriptions et à deux tours, s'inspirant de celui de la France. Or, M. Erdoğan est silencieux sur ces points.

Un problème sérieux du système parlementaire turc est l'absence d'un parti d'opposition, capable d'être une alternative crédible à l'AKP. Ce dernier a toutes les chances de gagner les élections législatives de juin 2011 et si les choses ne changent pas, de rester au pouvoir pour longtemps. Or, on sait qu'un pouvoir, même démocratique, qui reste longtemps sans contre-pouvoirs (c'est le cas de l'AKP, dans sa neuvième année de gouvernement), encourt le risque de s'épuiser et de se fourvoyer. La seule formation qui pourrait constituer une alternative sociale-démocrate et laïque face à l'AKP, est le Parti républicain du peuple (CHP). Mais celui-ci est devenu un parti-croupion, incapable de proposer aux électeurs un programme de gouvernement crédible et défendant la tutelle de l'armée. Il est donc urgent pour la santé de la démocratie qu'une alternative sérieuse à l'AKP émerge.

Une dynamique cruciale pour l'avenir de la démocratie est le bras de fer entre le gouvernement et l'«Etat profond», engagé en 2008, avec le procès géant connu sous le nom d'*Ergenekon*, où sont jugés des centaines de personnes, dont des généraux et amiraux, en activité ou à la retraite. Héritage du coup d'Etat militaire sanglant de 1980, cet Etat profond est un ensemble de réseaux occultes, illégaux et criminels, abrités et soutenus par des appareils de l'Etat : l'armée, qui comprend la gendarmerie, la police, les services de renseignement militaires, avec des ramifications dans les médias. Ces réseaux criminels ont mené une stratégie de la tension, commettant de nombreux assassinats et attentats à la bombe, qui ont visé des Kurdes, des militants de l'extrême-gauche et des intellectuels démocrates, dont le journaliste turco-arménien Hrant Dink assassiné en janvier 2007 et même des institutions républicaines comme le Conseil d'Etat, que les autorités attribuaient, selon les cas, aux Kurdes, aux islamistes, ou à des déséquilibrés. Des hauts gradés de l'armée, appartenant à ces réseaux, ont fomenté des coups d'Etat, à partir de 2003. La presse turque a dévoilé les noms et les documents relatifs à ces projets. Cependant, ce procès est mal conduit. L'arrestation en mars 2011 de journalistes au-dessus tout soupçon de collusion avec l'Etat profond risque de le décrédibiliser. Une autre sphère visée, complice de l'armée et des réseaux de l'Etat profond, est le sommet de l'appareil judiciaires, comprenant la Cour constitutionnelle, la Cour de cassation et le Haut conseil de la magistrature. Ces organes, se renouvelant par cooptation, se sont comportés comme des formations politiques et idéologiques et non comme des instances judiciaires. Avec l'armée, elles constituent une caste bureaucratique militaro-judiciaire, qui surplombe les institutions représentatives. Le Conseil national de sécurité, qui était l'instrument de l'armée pour exercer sa tutelle sur les gouvernements élus et décider de toutes les questions importantes avait été réduit en un organe consultatif, en 2004, dans le cadre des réformes pro-européennes. Depuis, la tutelle sur le système démocratique était exercée par la caste en question. Le référendum de 2010 a changé le mode de désignation des membres de ces instances judiciaires, ce qui a suscité des inquiétudes au sujet de leur soumission au pouvoir de l'AKP. L'Union européenne a approuvé ces mesures, tout en attirant l'attention sur certains points qui présentaient des risques. Mais, de toute façon, il est indispensable de démanteler ce dispositif bureaucratique, d'obliger l'armée à se retirer de la politique et se cantonner



silencieusement dans ses casernes et l'appareil judiciaire à s'occuper de la justice et non de la politique. Les rapports de force ont commencé à se modifier en faveur des civils, mais la tâche n'est pas terminée. Il faudrait encore que l'armée soit soumise à l'autorité du ministre de la défense, l'Etat profond démantelé complètement, l'appareil judiciaire militaire, parallèle à la justice civile dissous, le budget de l'armée rendu public et soumis au contrôle de la Cour des comptes. Or, sur ces points et d'autres, M. Erdoğan a donné l'impression, fin 2010, qu'il souhaitait faire un « deal » avec l'armée, ce qui inquiète les démocrates. Et puis, l'Etat profond, même affaibli, n'est pas encore démantelé.

2. Droits de l'homme, des minorités et libertés publiques

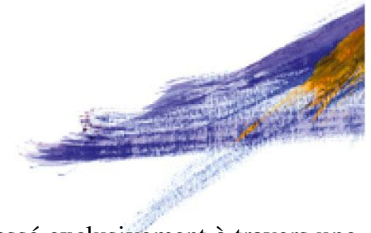
Le respect des droits de l'homme a connu une amélioration et les cas de torture dans les prisons et les commissariats ont diminué, mais des progrès restent à faire, surtout dans le Sud-Est où vit la majorité de la population kurde. Concernant les Kurdes, qui constituent 20 à 25% de la population, et les Alévis, qui sont de taille comparable, en précisant toutefois qu'une partie de ces derniers sont des Kurdes, il y a eu des avancées significatives sur la reconnaissance de leurs droits et revendications. La question kurde est le plus grand défi de la démocratie turque. Le débat public sur une solution politique à la guerre, qui dure depuis 27 ans, entre le PKK et l'armée turque continue en Turquie. Le gouvernement a fait des déclarations encourageantes, pris langue avec le parti BDP, qui défend les intérêts des Kurdes et organisé des échanges avec le leader historique du PKK, A. Öcalan, en prison depuis 1999. Il a soutenu le débat public au sujet d'une solution démocratique. Cependant, à l'approche des élections législatives, prévues en juin 2011, M. Erdogan qui veut attirer les électeurs de la formation d'extrême-droite, MHP, a adopté une rhétorique très nationaliste sur la question kurde.

Les droits des minorités religieuses, comme les Alévis, qui appartiennent à une confession hétérodoxe et syncrétique, issue de chiisme, et non musulmans, les arméniens, grecs, assyro-chaldéens, juifs, catholiques et protestants, ont été bafoués depuis des décennies par une République qui contrevenait aux principes les plus élémentaires de la laïcité. Ces dernières années, plusieurs agressions et assassinats commis par l'Etat profond ont visé des religieux chrétiens, afin de saboter la démocratisation et la perspective européenne de la Turquie. Les droits de ces minorités ont été renforcés par une législation à cet effet. Cependant, les libertés religieuses ne sont pas encore suffisamment respectées. Notamment l'Etat turc, encore et toujours adepte d'une laïcité autoritaire, s'obstine à considérer le Patriarcat orthodoxe universel de Constantinople, comme une église nationale et la réouverture promise par le gouvernement, de l'Ecole théologique orthodoxe de Halki (Heybeli) se fait attendre.

La société, le débat public et les médias sont plus libres. Il n'y a pratiquement plus de sujet tabou, y compris le génocide arménien. Toutefois, les entraves aux libertés d'expression, de même que de rassemblement dans l'espace public n'ont pas complètement disparu. La première reste sous la menace de l'article 301 du Code pénal, certes modifié et appliqué plus rarement, mais pas aboli, tandis que la seconde est trop souvent réprimée par les forces de l'ordre.

3. Nationalisme, histoire et mémoire

Le nationalisme, assez largement partagé par la population, se nourrit de deux sources. La première est un discours sécuritaire et paranoïaque, provenant de l'armée et des services de renseignement, selon lequel la République serait en permanence mise en danger par des « ennemis intérieurs » protéiformes, de même que par son voisinage rempli de pays hostiles qui la menaceraient. La seconde source est constituée par des tabous sur l'histoire et la mémoire,



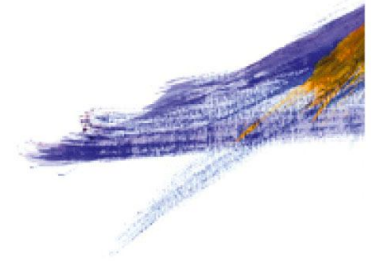
imposés par l'Etat. Jusqu'à récemment, l'opinion publique turque connaissait son passé exclusivement à travers une « vérité d'Etat ». Sur le premier point, les ouvertures diplomatiques et la politique de « zéro problème » avec les pays voisins des dernières années ont fait perdre toute crédibilité au discours sécuritaire. Ce qui a permis aussi d'enlever à l'armée un argument par lequel elle légitimait sa tutelle sur la démocratie. Quant aux tabous historiques, le débat public et le travail de mémoire sur le génocide des Arméniens ottomans, qui s'est engagé au sein de la société turque à partir de 2005, a ouvert la voie à une évaluation, critique, lucide et démocratique du passé, y compris dans ses épisodes les plus tragiques. Ce travail historique et mémoriel n'en est qu'à ses débuts. Le gouvernement AKP a laissé, il est vrai sans le soutenir activement, se développer ce travail de mémoire, indispensable pour la démocratisation de la société turque et l'effacement du nationalisme.

4. Laïcité et sécularisation

On a reproché, non sans raisons, au gouvernement de R.T. Erdoğan une tendance à interpréter la laïcité à l'avantage de l'islam sunnite, qui est la religion d'environ 75% de la population, l'autre grande confession étant l'alévisme (environ 25%). Toutefois, ce gouvernement a mieux pris en compte les demandes des Alévis et des communautés chrétiennes, ignorées par tous les précédents gouvernements, qui se disaient laïques et républicains. En effet, la laïcité turque a été biaisée dès le départ : elle ne sépare pas la religion de l'Etat, car ce dernier abrite en son sein et contrôle l'islam sunnite hanéfite, à travers la Direction générale des affaires religieuses, dirigée par un dignitaire sunnite. Ainsi, l'islam sunnite est-il devenu, *de facto*, une religion d'Etat, financée par la République, tandis que les autres confessions sont soumises à un traitement discriminatoire. Cette symbiose de la République avec une religion a eu des conséquences fâcheuses sur la définition de la nation et de la citoyenneté. Alors que l'intention initiale de Mustafa Kemal, le fondateur de la République, était d'édifier une nation et une citoyenneté définies par des critères politiques et séculiers, celles-ci finirent par être modelées par des critères ethniques et religieux. La « vraie » nation et les « vrais » citoyens sont ethniquement turcs et religieusement musulmans, sunnites et hanéfites, ce qui est incompatible avec la démocratie. Il y a donc une obligation politique et éthique de réformer la laïcité et redéfinir la nation et la citoyenneté selon des critères séculiers, les libérant de l'emprise de l'ethnicité et de la religion.

Malgré ses défauts, cette laïcité constitutionnelle, qui s'inspire en partie du modèle français, est un acquis précieux, un des fondements de la modernité turque. Mais, le plus important pour la démocratisation de la société est un processus sociologique, qui profite en Turquie de la laïcité juridique, tout en étant incontrôlable par l'Etat : la sécularisation. Celle-ci a contribué ces dernières années à la modernisation en profondeur de la société turque. A travers ce processus de longue durée, proche de l'expérience historique des pays protestants de l'Europe du Nord et de celle des Etats-Unis, le rapport des croyants à l'islam et leur manière de vivre leur foi changent et deviennent plus individualisés, plus libres, plus diversifiés, ce qui constitue un excellent antidote contre le communautarisme musulman. Dans un contexte de libertés démocratiques, la doctrine religieuse commence à se libérer de l'ingérence pesante et dogmatisante de l'Etat et à évoluer, en interaction avec les changements qui se déroulent dans la société. La sécularisation signifie également l'acceptation de la pluralité des croyances religieuses et idéologiques.

Cela correspond aux évolutions actuelles de la société turque. Toutefois, de tels processus donnent lieu aussi à des phénomènes qui inquiètent les laïcs, comme l'essor des confréries musulmanes *-tarikats-*, des communautés piétistes qui s'isolent de la société, ou une augmentation des femmes voilées dans l'espace public. Mais, sur le long terme, la sécularisation est favorable à la liberté, à la démocratie et à la diminution du rôle de la religion dans l'espace public.



5. Le statut et la place des femmes dans la société

Les rapports homme-femme, de même que le statut et la place de la femme dans la société constituent un vrai problème en Turquie. Certes, il y a de plus en plus de femmes dirigeantes dans les grandes entreprises, d'enseignantes et chercheuses dans les universités et de femmes journalistes. Mais, dans les partis politiques, au gouvernement au Parlement, dans les municipalités et dans les postes de responsabilité au sein de l'administration publique, la proportion des femmes est très basse. Alors que l'alphabétisation parmi les hommes est proche de 100%, il y a encore quatre à cinq millions d'analphabètes parmi les femmes.

Pourtant, la jeune République avait fait une véritable révolution en faveur des femmes. Un code civil laïque avait été adopté et les femmes avaient obtenu le droit de vote, en 1932 aux élections locales et, en 1934, aux législatives, soit plus d'une décennie avant les Françaises. A l'époque, il y avait plus de femmes députées qu'actuellement. Mais, par la suite, la République des hommes s'est endormie sur ses lauriers. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que la question des droits de la femme a été ranimée, grâce à l'action des organisations féministes. Avec les réformes européennes des années 2000, et notamment la suppression de la notion de chef de famille, les droits des femmes ont été mis pratiquement au niveau des normes de l'UE. Mais, au sein de la société, les mentalités n'ont pas toujours suivies les avancées législatives. Les hommes restent très majoritairement prisonniers de la tradition patriarcale dans leurs rapports avec les femmes. Celles-ci sont toujours les garantes de l'honneur des hommes. Elles subissent des violences, dont la forme la plus atroce est le crime d'honneur. Les peines appliquées dans ce type de crime ont été alourdies, mais cette pratique barbare n'a pas disparu. Les organisations féministes luttent pour améliorer la condition des femmes et contre les multiples violences qui leur sont faites. Mais le gouvernement et les autorités publiques devraient les soutenir plus activement. Aujourd'hui, il y a des débats publics sur beaucoup de sujets, mais très rarement, sinon jamais, sur la condition féminine et la tradition patriarcale. Ce domaine est l'un de ceux où il est nécessaire de faire le plus d'efforts pour être euro-compatible.

Conclusion

Les dynamiques actuelles, impulsées par le gouvernement, ou se déroulant de manière autonome, au sein de la société ont incontestablement rendu la Turquie plus euro-compatible. Il s'agit, assurément, d'un processus de longue durée. Jusqu'à récemment, une logique d'Etat sacralisé et visant à contrôler étroitement la société exerçait son hégémonie. Elle est heureusement en recul, avec l'espoir que la République, dévoyée depuis le coup d'Etat de 1980, redevienne un Etat de droit. En revanche, trois autres logiques s'imposent de plus en plus : la logique démocratique, la logique de la sécularisation et la logique de l'économie de marché. Le fait que la marche de la société turque vers la modernité et les normes européennes se fasse sous la conduite d'un parti qui associe la démocratie et l'identité musulmane a une signification historique, dépassant la Turquie. Les insurgés sécularisés tunisiens et égyptiens en quête de démocratie l'ont parfaitement compris et voudraient s'inspirer de l'expérience turque. En revanche, l'UE ne veut pas, ou n'est pas capable de comprendre cette réalité. Les négociations d'adhésion sont au point mort. La Turquie a sa part de responsabilité à cet égard. Elle devrait, notamment faire un geste significatif à Chypre, en retirant la majorité de ses 35.000 soldats qui y stationnent et aussi reprendre sérieusement son travail d'adoption de l'acquis communautaire et de réformes. Cependant, la responsabilité principale réside du côté de l'UE, du fait de son manque de vision stratégique et de son absence au monde. La probabilité d'une amélioration à cet égard est faible, à brève échéance.